

RAPPORT

FIDSUD AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES **AUDIT**



RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

FONDATION PIERRE FABRE

15 RUE THERON PERIE
81100 CASTRES

Mesdames, Messieurs les membres,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION PIERRE FABRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la FONDATION PIERRE FABRE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TOULOUSE, le 29 avril 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FID SUD AUDIT

Philippe RIU

Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FONDATION PIERRE FABRE

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	39 589	7 386	32 203	4 380
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	39 589	7 386	32 203	4 380
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 000 000	18 013	981 987	976 413
Constructions	2 571 265		2 571 265	2 571 265
Installations techniques, matériel et outillage industriel	24 887	8 296	16 591	16 591
Autres immobilisations corporelles	1 114 395	207 501	906 894	861 290
Immobilisations en cours	7 312		7 312	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 717 859	233 810	4 484 049	4 425 560
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 009 963 657	429 464	1 009 534 193	1 009 624 557
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 009 833		8 009 833	7 857 239
TOTAL immobilisations financières :	1 017 973 505	429 464	1 017 544 041	1 017 481 811
ACTIF IMMOBILISÉ	1 022 730 954	670 660	1 022 060 294	1 021 911 751

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	511 231		511 231	559 528
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	511 231		511 231	559 528
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 765 511		6 765 511	6 467 610
Charges constatées d'avance	8 714		8 714	9 472
TOTAL disponibilités et divers :	6 774 225		6 774 225	6 477 082
ACTIF CIRCULANT	7 285 456		7 285 456	7 036 610

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 030 016 410	670 660	1 029 345 750	1 028 948 361
----------------------	----------------------	----------------	----------------------	----------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FONDATION PIERRE FABRE

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	20 343 021	20 343 021
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 008 182 566	1 008 200 635
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	204 847	(18 069)
TOTAL situation nette :	1 028 730 433	1 028 525 587
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 028 730 433	1 028 525 587
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424 959	232 563
Dettes fiscales et sociales	158 841	101 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 516	88 851
TOTAL dettes diverses :	615 316	422 774
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	615 316	422 774
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 029 345 750	1 028 948 361



Compte de Résultat (Première Partie)

FONDATION PIERRE FABRE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	174 843		174 843	163 084
Chiffres d'affaires nets	174 843		174 843	163 084
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			542 900	537 900
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				6 309
Autres produits			5 188	13 146
PRODUITS D'EXPLOITATION			722 931	720 439
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 436 548	1 376 986
TOTAL charges externes :			1 436 548	1 376 986
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			69 933	67 553
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			600 021	570 104
Charges sociales			271 299	255 642
TOTAL charges de personnel :			871 320	825 746
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			67 183	59 451
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			67 183	59 451
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 532 339	2 294 635
CHARGES D'EXPLOITATION			4 977 323	4 624 371
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(4 254 392)	(3 903 932)



Compte de Résultat (Seconde Partie)

FONDATION PIERRE FABRE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(4 254 392)	(3 903 932)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	4 326 937	3 795 750
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	207 818	197 553
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	16	121
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 534 770	3 993 424
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	90 464	100 000
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	364	10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	90 828	100 010
RÉSULTAT FINANCIER	4 443 943	3 893 415
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	189 551	(10 517)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 552	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 670	267 942
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 574	113 413
	15 796	381 355
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	388 907
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	500	388 907
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15 296	(7 552)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	5 273 498	5 095 219
TOTAL DES CHARGES	5 068 651	5 113 288
BÉNÉFICE OU PERTE	204 847	(18 069)





FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

COMPTES ANNUELS 2018

ANNEXE

I. NOTE PRELIMINAIRE

Ce document constitue l'annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition présenté sous forme de liste est de 1 029 346 euros, et dégageant un bénéfice de de 204 847 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET INFORMATIONS SUR LE COMPTES DE L'EXERCICE

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés, conformément :

- ✓ Aux dispositions du règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations ;
- ✓ Aux dispositions de l'ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général ;
- ✓ Aux dispositions de l'avis 2009-01 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux règles applicables aux fondations.

1.1 REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN - ACTIF

1.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.





FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont inscrits en charges.

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire et selon les durées suivantes :

- Voiries et parking : 10 à 20 ans
- Constructions : non amortie (note ci-après)
- Installations générales : 8 à 15 ans
- Matériel : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique et audiovisuels : 3 à 10 ans
- Mobilier et objet d'art : non amorti (note ci-après)
- Matériel de transport : 3 ans



Note sur les amortissements

Au bilan de la Fondation Pierre Fabre figure un ensemble immobilier appelé « Domaine de Théron Périé » apporté à titre gratuit par la société PIERRE FABRE SA lors de la constitution, au titre de la dotation initiale. L'état exceptionnel de préservation de la construction et du terrain, ainsi que la nature du locataire PIERRE FABRE SA nous ont conduit à ne pas comptabiliser d'amortissements pour dépréciation.

Pour les mêmes raisons les immeubles apportés en 2013 dans le cadre du legs de M. Pierre Fabre n'ont pas fait l'objet d'amortissements pour dépréciation.

Ce traitement s'applique également au mobilier et aux objets d'art.

Pour l'ensemble de ces biens une évaluation sera faite périodiquement et si elle fait ressortir une valeur inférieure à la valeur d'actif, une provision pour dépréciation sera constatée.

1.1.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité future.

En conformité avec les décisions prises par M. Pierre Fabre les titres Pierre Fabre et Pierre Fabre Participations constitutifs de la totalité de la donation de 2008 et de la



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

majeure partie du legs de 2013 sont assortis pour la Fondation d'un engagement de conservation sur une durée définie.

Les contrats de capitalisation souscrits en 2015 et 2017 dans le cadre du placement de la trésorerie de la Fondation sont inscrits en autres immobilisations financières compte tenu de sa nature et de sa durée probable de placement d'au minimum 4 années.

1.1.3 Stocks

S'il en existe, les stocks sont évalués au coût d'achat.



1.1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable. Les créances acquises pour une valeur inférieure au nominal sont enregistrées à leur prix d'acquisition. Les créances léguées en 2013 ont été enregistrées à leur valeur réelle laquelle peut être inférieure à leur valeur nominale.

1.1.5 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

1.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN - PASSIF

1.2.1 Fonds propres

Ils sont composés :

- des dotations à la Fondation à savoir :
 - o la dotation initiale constituée statutairement de titres, d'un immeuble et de placements financiers
 - o les dotations complémentaires résultant de l'affectation annuelle prévue par l'article 10.4 des statuts d'une quote-part de l'excédent annuel
 - o les legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisésCes dotations sont comptabilisées conformément à l'avis 2009-01 du Conseil National de la Comptabilité.



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

- des réserves affectées aux missions de la Fondation.

1.2.2 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.



1.3 Règles comptables relatives à la comptabilisation des charges

Depuis l'exercice 2016 les subventions versées aux différents organismes bénéficiaires sont prises en charge à la date à laquelle la Fondation s'est engagée à libérer les fonds. Les principaux événements générateurs de cette prise en charge sont : la signature de la convention avec le bénéficiaire, un calendrier prédéterminé, la réalisation d'un événement défini (remise de rapport, de compte rendu, ...).

2. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

2.1.1 Variations brutes des immobilisations incorporelles et corporelles

	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Concessions, brevets et droits similaires	6 614	32 975		39 589
Terrains	1 000 000			1 000 000
Constructions	2 571 265			2 571 265
Matériel	24 887			24 887
Mobilier	400 312	358	-500	400 171
Matériel de bureau et informatique	55 789	1 976		57 765
Matériel de transport	5 360			5 360
Installations générales	545 300	105 799		651 099
Immobilisations en cours	0	7 312	0	7 312
0	0	0	0	0
Total	4 609 527	148 421	-500	4 757 448



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

2.1.2 Variations des amortissements et provisions

	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Concessions, brevets et droits similaires	2 234	5 153		7 387
Matériel	8 296	8 296		16 591
Mobilier	28 712	1 198	-5 575	24 335
Matériel de bureau et informatique	25 598	10 742		36 340
Matériel de transport	3 773	1 120		4 893
Installations générales	110 975	40 675		151 650
Total	179 588	67 183	-5 575	241 196

Les constructions (Domaine de Théron Périé) sont constitutives de la dotation initiale à hauteur de 701 265 euros.

Les principales acquisitions concernent l'aménagement de l'entrée pour 50K€ et de la terrasse pour 28K€.

Un nouvel outil comptable ainsi qu'un outil de validation de paiement ont été mis en place pour un montant de 30K€.

Compte tenu des dernières opérations effectuées en 2018 sur les objets et mobiliers d'art issus du legs la dépréciation exceptionnelle a été reprise à hauteur de 5 575 euros.



2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2.2.1 Variation des immobilisations financières

	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Autres Participations	1 009 963 557	0	0	1 009 963 557
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15	0	0	15
Autres immobilisations financières	7 857 239	152 594	0	8 009 834
Total	1 017 820 811	152 594	0	1 017 973 405



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

Les titres Pierre Fabre SA inclus dans le poste « Participations » sont constitutifs de :

- la dotation initiale à hauteur de 18 260 785 euros
- la dotation représentative d'actifs avec contrepartie d'actifs immobilisés pour 16 985 euros

L'augmentation de l'exercice correspond à la revalorisation au 31/12/2018 des contrats de capitalisation soit un montant total de 152 594 euros en 2018. Cette revalorisation a été comptabilisée en se plaçant dans la perspective où la Fondation Pierre Fabre conserverait ces placements pendant au moins 4 ans soit jusqu'au 27 mai 2019 pour le placement de 5 000 000 euros et jusqu'au 7 août 2021 pour le placement de 2 500 000 euros. Si elle était amenée à céder ce contrat avant cette date le risque encouru de non acquisition d'intérêts serait, au 31/12/2018, de 173 741.58 euros.

2.2.2 Filiales et participations

Cf. Annexe 1

Une provision pour dépréciation des titres de la Société d'Exploitation et de Promotion d'En Doyse, filiale à 100 % de la Fondation Pierre Fabre, a été constituée à hauteur de 429 464 euros. Elle correspond aux pertes accumulées depuis sa création.



2.3 ÉCHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances clients	0	0	0
Autres créances	511 231	511 231	0
TOTAL	511 231	511 231	0

Dettes	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 032	428 032	0
Dettes fiscales et sociales	155 768	155 768	0
Autres dettes	31 516	31 516	0
TOTAL	615 317	615 317	0



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

2.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

2.4.1 Composition et estimation du portefeuille

Néant

2.4.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placements

Néant.

2.4.3 Disponibilités

Le solde au 31/12/2018 s'élève à 6 765 511 euros.

Il se décompose comme suit :

Dépôts à terme et livrets	5 464 706
Comptes courants	1 166 553
Intérêts courus	133 363
Caisse	888
Total	6 765 511

Un montant de 838 470 euros est constitutif de la dotation initiale.

2.5 PRODUITS A RECEVOIR

	Exercice	Exercice précédent
Charges constatées d'avance	8 714	9 472
TOTAL	8 714	9 472

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants:	Exercice	Exercice précédent
Autres créances	7 014	111 308
TOTAL	7 014	111 308



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

2.6 CAPITAUX PROPRES

2.6.1 Tableau de variation

	Solde au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Dotations				
Dotation initiale	19 800 520			19 800 520
Dotations statutaires	381 416			381 416
Legs et donation avec c/partie actif immobilisé	161 085			161 085
total des dotations	20 343 021	0	0	20 343 021
	0			
Réserves	0			
Résultant des donations et legs	989 005 787			989 005 787
Autres	19 194 848		-18 069	19 176 780
total des réserves	1 008 200 635	0	-18 069	1 008 182 567
	0			
Total des dotations et réserves	1 028 543 656	0	-18 069	1 028 525 587
Résultat de l'exercice	-18 069	204 847	18 069	204 847
Total des capitaux propres	1 028 525 587	204 847	0	1 028 730 434

La dotation initiale d'un montant de 19 800 520 euros est composée de :

- titres de participation Pierre Fabre SA pour 18 260 785 euros,
- le domaine de Théron Périé pour 701 265 euros,
- d'apports financiers pour 838 470 euros.

2.7 CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes:	Exercice	Exercice précédent
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 469	55 114
Dettes fiscales et sociales	102 533	101 360
TOTAL	217 002	156 474





FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice est un profit de 4 443 943 euros.

Il est constitué par :

Produits financiers	
Dividendes	4 326 937
Intérêts	207 818
Profit de change	16
Reprise de provisions	
Total	4 534 771
Charges financières	
Provision pour dépréciation de filiale	90 464
Perte de change	364
Total	90 828
Résultat financier	4 443 943



Les revenus de participations correspondent en quasi-totalité aux dividendes perçus de Pierre Fabre Participations et de Pierre Fabre SA.

Comme indiqué au 2.2.1 la comptabilisation des produits financiers afférant aux 2 contrats de capitalisation souscrits auprès de la BNPP ont été comptabilisés en se plaçant dans la perspective où la Fondation Pierre Fabre conserverait ce placement pendant au moins 4 ans, soit jusqu'au 27 mai 2019 pour l'un et au 7 août 2021 pour l'autre. Si par extraordinaire elle était amenée à céder ce contrat avant cette date le risque encouru de non acquisition d'intérêts serait, au 31/12/2018, de 173 741.58 euros.

De même les produits financiers afférant à des dépôts à terme souscrits auprès de la CEMP ont été comptabilisés en se plaçant dans la perspective où la Fondation Pierre Fabre conserverait ces placements pendant au moins 4 ans soit jusqu'au 29/04/2020. Si par extraordinaire elle était amenée à en demander le remboursement avant cette date le risque encouru de non acquisition d'intérêts serait, au 31/12/2018, de 112 514 euros.



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

3.2 FORMATION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les opérations relatives aux objets d'art et mobilier provenant du legs de M. Pierre Fabre ont été finalisées en quasi-totalité sur l'exercice 2018. Elles se traduisent sur les comptes de l'exercice 2018 comme suit :

Produits exceptionnels	
sur opérations de gestion	10 222
sur opération en capital	
reprise de provision pour risque	5 574
Total	15 796
Charges exceptionnelles	
sur opérations de gestion	500
sur opérations en capital	
dotation dépréciation actif immobilisé	
Total	500
Résultat exceptionnel	15 296

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 6 des statuts, les fonctions de membres du Conseil d'Administration et de membres du Bureau sont gratuites.

4.2 Situation fiscale

N'ayant pas de but lucratif, la Fondation, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux (impôts sur les bénéfices, contribution économique territoriale et TVA) pour ses activités non commerciales. La Fondation est exonérée de l'impôt sur les sociétés sur les revenus patrimoniaux du fait de sa reconnaissance d'utilité publique. Par contre la fondation est soumise à la taxe sur les salaires.





FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

4.3 Ventilation de l'effectif salarié de la fondation

Categories	Effectif salarié à la fin de l'exercice	Effectif salarié à la fin de l'exercice précédent
Cadres	8	8
Non Cadres	3	4
TOTAL	11	12



4.4 Compte d'emplois des ressources

La fondation ne fait pas appel à la générosité du public au sens de la Loi 91-772 du 7/8/1991.

Elle n'est donc pas tenue d'établir un compte d'emploi des ressources auprès du public.

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

La valeur arrondie de l'engagement au 31 décembre 2018 est de 92 866 €uros. Ce calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ à la retraite en fonction des tables statistiques : 67 ans,
- taux d'actualisation : 1.57 %,
- taux de cotisations sociales patronales : cadre 60 % et non cadre 50%,
- évolution annuelle des salaires (y compris l'inflation) : 1 %,
- taux de rotation du personnel : faible.
- table de mortalité : INSEE 2018

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

5.2 Engagements contractuels

Les engagements contractuels pris par la Fondation relatifs aux subventions à octroyer mais pour lequel le fait générateur n'est pas intervenu au 31/12/2018 s'élèvent à 4 969 048 euros.



FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

5.3 VALORISATION DU BENEVOLAT ET DES PRESTATIONS EN NATURE

En 2018 la Fondation Pierre Fabre a bénéficié d'un mécénat de compétences dont le montant total s'élève à 447 934 euros.





FONDATION PIERRE FABRE

Comptes annuels 2018 - Annexe

ANNEXE 1

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la fondation	Cautions et avais donnés par la fondation	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés dans l'exercice
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
PIERRE FABRE PARTICIPATIONS	879 619 700	111 469 438	100%	936 162 865	936 162 865	-	-	0	3 869 442 (a)	3 782 362
SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE PROMOTION D'EN DOYSE	800 000	-338 019	100%	800 000	470 536	459 764	-	101 579	-90 464	-
SCI LOMBRE	320 143	14 234	50%	190 000	190 000	20 960	-	0	-11 247	-
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SCI LA PELUDE	a	a	25%	150 000	150 000			a	a	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
PIERRE FABRE SA	272 367 035	613 080 506	8.16%	72 660 692	72 660 692	-	-	189 330 024	-19 991 379	527 772

(a) information estimée ou non connue à la date d'arrêté des comptes.

